



Conseil Municipal

Mardi 1^{er} juin

C'EST VOTÉ !

- Avis favorable avec réserves sur le projet d'arrêté de protection des biotopes et habitats naturels des Bois-Saint-Martin, de Célie et de Footel
- Approbation de la convention financière avec l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France pour l'entretien du Bois-Saint-Martin
- Sollicitation d'une subvention auprès de la Région Ile-de-France pour la rénovation du musée Emile-Jean